

## 1,5 million d'euros de la Belgique pour les droits de l'homme au Burundi

PANA, 28 mars 2015 La Belgique va financer pour 1,5 million d'euros la création d'un bureau des droits de l'homme au Burundi. Bruxelles, Belgique - La Belgique a déboursé 1,5 million d'euros pour financer la création du bureau des droits de l'homme au Burundi, a annoncé vendredi à la presse le ministre belge de la Coopération, Alexander De Croo. Ce montant représente un quart du coût total de la construction de ce bureau qui disposera d'antennes provinciales où travailleront 14 experts des droits de l'homme de l'Onu devant suivre l'évolution de la situation des droits humains dans le pays.

La Belgique a pris la décision de construire ce bureau à la demande du Haut-commissaire de l'Onu aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, que Alexander de Croo a rencontré au cours d'une récente visite au Burundi. Il faut savoir, explique un communiqué gouvernemental belge, que les activités du Haut-commissaire de l'Onu aux droits de l'homme se déroulaient dans le bureau de l'Onu au Burundi, lequel est arrivé au terme de son mandat. On rappelle que les rapports du Haut-commissaire des droits de l'homme au Burundi ont été d'une grande importance, ayant permis notamment de dénoncer les violations des droits de l'homme dans ce pays telles que des exécutions extra-judiciaires d'opposants, les intimidations des jeunes du Cndd-Fdd (parti au pouvoir) et les limitations de la liberté d'association. À cet égard, les antennes provinciales sont les seuls atouts à l'intérieur du Burundi. Selon des rapports des Ong pour la défense des droits de l'homme opérant dans le pays, la situation s'est dégradée sensiblement en 2013 et 2015. À l'approche de l'élection présidentielle dans ce pays, le suivi de l'évolution des droits de l'homme est d'une importance capitale, estime-t-on.